I-Direction n°6

Indépendance & Direction

Lettre du 12 Mai 2021

Reprise du 3 mai : encore trop d'annonces tardives

Une fois encore, la reprise du 3 mai aura réservé son lot de surprises, mettant une nouvelle fois à rude épreuve la résistance et la capacité d'adaptation dont font preuve les personnels de direction depuis le début de la pandémie.

Pourtant, contrairement à ce qui s'est souvent passé en 2020, il faut souligner que cette rentrée a été mieux anticipée et préparée. L'annonce d'un calendrier clair il y a quelques semaines, un cadrage national attendu et demandé par **Indépendance & Direction** depuis de longs mois sont autant d'éléments positifs qui ont été déclinés au fil des réunions nationales et académiques. De même, et malgré le fait que de nombreuses questions restent sans réponses, les dernières évolutions d'un protocole sanitaire mis à jour le 23 avril, quoique nécessairement imparfaites, ont permis aux équipes de direction de travailler à l'organisation sanitaire et pédagogique.

Ces éléments de stabilité sont absolument indispensables, comme en témoignent ces derniers jours les inquiétudes exprimées par les personnels et les parents d'élèves. Alors que cette reprise en présentiel devait marquer l'amorce d'un retour à la normale, les incertitudes liées à l'évolution de la pandémie, les indicateurs toujours inquiétants, l'apparition de nouveaux variants, et enfin une vaccination qui se hâte lentement pour les personnels de l'Éducation nationale **alimentent questions et crispations**, aussi fortes aujourd'hui que fin mars. Le sujet de l'équipement des salles en détecteurs de CO2 est symptomatique de ces appréhensions. Et le renvoi habile de cette responsabilité aux collectivités, comme le ministre a bien su le faire avec les ENT, est aussi une façon d'éluder la question à un moment où l'institution prend la décision de tenir l'ouverture des EPLE jusqu'à la fin de l'année scolaire avec le maintien d'épreuves finales pour de nombreux diplômes. Dans ce contexte, l'évolution majeure du protocole (fermeture de la classe avec un cas confirmé) suscite également beaucoup d'interrogations chez les personnels, dont les équipes de direction sans doute confrontées à une **désorganisation importante des enseignements** dans les prochaines semaines.

Plusieurs décisions viennent pourtant jeter le trouble dans cet ordonnancement des choses.
On passera par pertes et profits la confusion créée par le discours présidentiel sur la **rentrée des 4ème et 3ème**, laissant croire que tous les territoires seraient concernés par les effectifs réduits. On s'interrogera un peu sur le **revirement d'un protocole d'EPS** mis à jour…le 1er mai, et autorisant de nouveau les activités en intérieur suspendues une semaine auparavant.
On se questionnera beaucoup sur les **nouvelles modalités d'accueil des élèves bénéficiant de dispositifs inclusifs**, devant suivre leur scolarité avec le même groupe d'élèves, soit dans la classe d'inclusion soit dans leur classe de référence.

Pourquoi pénaliser davantage ces élèves, au motif de limiter le brassage, alors que celui-ci existe de fait encore dans de nombreux établissements, pour les groupes de langues ou les enseignements de spécialité ? Une fois de plus, **cette annonce de dernière minute place les personnels de direction devant un choix impossible** : appliquer strictement l'impératif sanitaire ou privilégier la scolarisation de ces élèves dans les mêmes conditions que tous les autres, quitte à ne pas respecter le protocole et donc à engager sa responsabilité…

Tout aussi significative de cette confusion est **l'organisation des enseignements dans les lycées** définie par la circulaire du 29 avril, **qui fait de la jauge à 50% un plancher et non plus la norme.** Il était pourtant clairement établi que cette jauge, entendue sur l'effectif global de l'établissement, devait être strictement respectée. La circulaire ouvre de fait la possibilité d'accueillir bien plus que la moitié des élèves, l'objectif étant bien celui d' « un maximum de cours au sein de l'établissement ». Voilà donc que **le cadre national se délite** contre toute attente, au profit d'organisations locales, mettant en jeu de façon sensible l'équité des lycéens face aux examens, comme depuis le mois de novembre. Équité défendue tardivement par le ministre lui-même il y a peu pour justifier la stricte référence la jauge nationale… et qui légitime les annonces faites le 6 mai sur les aménagements des examens.

Dernier élément, et non des moindres : **le déploiement des autotests dans les lycées.** Là encore, un courrier tardif cadre l'organisation des autotests sur site à raison d'un test par semaine pour tous les élèves volontaires. Dans un **communiqué commun**, les organisations représentatives des personnels de direction ont dénoncé ce passage en force qui place les personnels de direction face à un **cahier des charges irréaliste et donc irréalisable**, et pourtant susceptible d'engager leur responsabilité.

Indépendance & Direction exige donc que le ministère recrute des personnels extérieurs pour prendre en charge cette logistique très lourde. A défaut, seules des séances d'information seront organisées pour les élèves afin qu'ils réalisent ensuite les autotests à domicile, ce qui est aussi une façon de sensibiliser les parents à un enjeu majeur de santé publique.